DÉCISION DU CONSEIL

du 29 juin 1982

portant nomination d'un membre titulaire du comité consultatif pour la formation des praticiens de l'art dentaire

(82/444/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu la décision 78/688/CEE du Conseil, du 25 juillet 1978, portant création d'un comité consultatif pour la formation des praticiens de l'art dentaire [1], et notamment ses articles 3 et 4,

considérant que, par sa décision 80/376/CEE [2], le Conseil a procédé à la nomination de M. Erik R. Hansen, membre titulaire pour la période se terminant le 25 mars 1983 ;

considérant que le gouvernement danois a désigné, le 8 juin 1982, M. Eli Schwarz en vue de remplacer M. Erik R. Hansen, membre titulaire du comité précité,

DÉCIDE :

Article unique

M. Eli Schwarz est nommé membre titulaire du comité consultatif pour la formation des praticiens de l'art dentaire en remplacement de M. Erik R. Hansen pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 mars 1983.

Fait à Bruxelles, le 29 juin 1982.

Par le Conseil

Le président

P. de KEERSMAEKER

---

[1] JO n° L 233 du 24. 8. 1978, p. 15.
[2] JO n° L 93 du 10. 4. 1980, p. 22.